

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art contemporain (2HA1160)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Lisa Cornali, assistante-doctorante, sous la direction du Professeur Régine Bonnefoit.

Contenu

La fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle voient la naissance de nombreuses avant-gardes artistiques. Entre 1900 et 1930, les -ismes prolifèrent, se succèdent, se répondent et s'affrontent. Ils annoncent surtout de profonds repositionnements, d'importantes remises en question et de nouvelles aspirations dans le domaine de l'art. La période est aussi celle, en effet, d'une exploration consciente de l'abstraction dans les arts visuels ; en s'aventurant au-delà de la figuration, en s'éloignant de l'esthétique mimétique, l'œuvre acquiert progressivement de nouveaux modes de donner à voir.

L'enseignement propose d'aborder quelques moments et artistes importants de l'avant-garde artistique européenne entre 1900 et 1930 : le cubisme en France, le ready-made de Marcel Duchamp, le futurisme en Italie, l'avant-garde russe, le néoplasticisme (De Stijl), le Bauhaus. Il s'agira de saisir les origines et les développements de chacune de ces orientations artistiques et d'en étudier les enjeux afin d'approfondir et de complexifier la compréhension des notions d'« abstraction » et d'« art abstrait ». L'enseignement visera ainsi à interroger les œuvres dans leurs rapports à la tradition artistique tout en cherchant à en saisir les nouvelles fonctions assignées par les artistes. Pour ce faire, une grande attention sera accordée à l'emploi de la source (écrits d'artistes) dans l'analyse de l'œuvre plastique.

Forme de l'évaluation

L'évaluation comporte deux volets : un exposé oral et un dossier écrit. Selon le nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s à l'enseignement, la présentation orale s'opère seul-e ou en binôme, tandis que la rédaction du travail écrit est, dans tous les cas, individuelle. La note finale correspond à la moyenne de l'oral et l'écrit, pondérée selon la participation active de l'étudiant-e à toutes les séances obligatoires et selon le respect des délais et consignes fixés par l'enseignante.

Lors de la première séance, chaque étudiant-e choisit un sujet d'étude parmi une liste d'œuvres proposée par l'enseignante. Sur la base de ce sujet et selon le calendrier distribué en début de semestre, il/elle effectue une présentation orale de 20 à 25 minutes : le jour de son passage, il/elle distribue à ses auditeurs-trices un document comprenant le plan détaillé de sa présentation, l'énoncé de sa problématique, une bibliographie ainsi qu'un dossier d'illustrations. L'exposé oral vise à présenter l'œuvre attribuée (analyse formelle, stylistique, iconographique), à la situer dans un contexte artistique plus large (courants pouvant être identifiés) et dans le parcours créatif de l'artiste ; à partir des éléments relevés dans cette première partie, l'étudiant-e explicite ensuite l'élaboration de sa problématique. L'exposé oral s'appuie en outre sur l'utilisation d'une présentation Powerpoint, qui comptera dans l'évaluation de l'exposé et qui sera mise en ligne sur la plateforme Moodle. Le plan et la bibliographie sont à envoyer par courriel à l'enseignante au plus tard la semaine précédant l'exposé, entre le lundi et le mardi, afin de faire l'objet d'un commentaire et d'une entrevue le jeudi précédant l'exposé.

Trois semaines après sa présentation orale, et en considérant les remarques de l'enseignante, l'étudiant-e rend, sur le même sujet, un travail écrit individuel (format Word et PDF). Celui-ci est donc distinct de l'exposé oral ; il n'en est pas la simple retranscription, puisqu'il approfondit l'analyse de l'œuvre et présente un développement de la problématique. Il est rédigé selon les normes de l'IHAM et comprend 8 à 10 pages maximum (bibliographie, table des matières, dossier d'illustrations et éventuelles annexes non comprises ; police 12, interligne 1,5).

Si le travail écrit est jugé insuffisant, un premier échec sera notifié (1ère tentative). L'étudiant-e a trois semaines pour corriger son travail (à compter du rendu du premier travail corrigé par l'enseignante) et le soumettre une nouvelle fois à l'enseignante. Si la seconde version du travail devait à nouveau être jugée insuffisante, un deuxième échec sera notifié (l'échec à la seconde tentative revenant à un échec définitif). En cas d'échec : se référer à la procédure « Évaluations internes » disponible sur le site web de l'IHAM et au « Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines » : <http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm> .

Pour la présentation orale comme pour le dossier écrit, le respect des délais fait partie intégrante de la note. L'étudiant-e absent-e le jour de son évaluation orale doit s'annoncer à l'enseignante et présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, un échec sera inscrit dans son dossier. L'enseignante est libre de choisir les modalités de remplacement de la première évaluation palliant l'absence de l'étudiant-e.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art contemporain (2HA1160)

Documentation

La documentation utile figure sur la plateforme Moodle. L'inscription sur Moodle est obligatoire et l'étudiant-e s'engage à s'y inscrire dans les plus brefs délais. Des ouvrages sont également réservés pour le proséminaire II en alvéole d'histoire de l'art.

Pré-requis

Avoir suivi le proséminaire I en histoire de l'art contemporain.

Connaître et appliquer les principes exposés dans le « Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique » en histoire de l'art, disponible sous format PDF sur le site web de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie > pour les étudiant-e-s > rédaction d'un travail écrit. Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents utiles à l'étudiant/-e pour réaliser ses travaux de manière satisfaisante, comme par exemple « Exposé oral – lignes de force ».

Forme de l'enseignement

Après deux premières séances introductives assurées par l'enseignante, le proséminaire II alternera des séances présentiels de cours (gérées par l'enseignante et comprenant les exposés par les étudiant-e-s) et des séances de préparation aux travaux pratiques encadrées par l'enseignante (se référer au calendrier ci-dessous). Ces séances d'encadrement seront assurées par une permanence de l'enseignante dans la salle de cours ; les étudiant-e-s désirant un entretien sont prié-e-s de contacter l'enseignante en amont afin de fixer un rendez-vous. Les dates de cours seront communiquées lors des premières séances (17 et 24.09).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Mettre en oeuvre les outils méthodologiques de la recherche en histoire de l'art abordés en première année.
- Identifier une littérature théorique pertinente et en organiser le matériau en vue d'établir une argumentation critique
- Décrire lire, interpréter, analyser des œuvres d'art.
- Décrire lire, interpréter, analyser des œuvres d'art.

Compétences transférables

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique